

COMMERCE DRUMMOND



ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTÉ DE DRUMMOND
"SERVIR LA COLLECTIVITÉ"

VOL. XXVII - No 4

JUIN 1979

DRUMMONDVILLE

MESSAGE DU PRESIDENT

Le Québec est entré depuis quelques années dans la révolution du savoir. Les adultes d'aujourd'hui se remettent en grand nombre à l'étude. Et cette préoccupation déborde l'école et les études systématiques. La grande question qui se pose est la participation à l'évolution, aux changements.

Au-delà de l'assurance que donne le fait de comprendre, s'installe le goût, la volonté d'intervenir dans la conduite de la société.

Nous comprenons aujourd'hui que tout système économique et social qui se veut démocratique nécessite que les citoyens de plus en plus, et en plus grand nombre, participent à l'élaboration des politiques qui les toucheront de près ou de loin.

On est maintenant loin du temps où après avoir voté, le citoyen rentrait chez lui et laissait les élus gouverner seuls et de droit divin.

L'étude de la chose publique fait partie du quotidien comme l'étude de ce qu'il faut pour vivre, en ayant le sentiment d'être dans le système et non en dehors.

A la Chambre de Commerce, cette philosophie nouvelle qui atteint toutes les démocraties dignes de ce nom, anime nos membres. Nous savons que pour protéger la démocratie, il faut proposer des mécanismes nouveaux, ne pas laisser notre sort entre les mains des seuls technocrates pas plus que retourner à des formules désuètes d'administration publique.

Nous savons qu'il est essentiel que les constitutions, les lois et les règlements soient conformes aux aspirations des communautés et des citoyens si l'on veut qu'elles soient efficaces et sûres.

Pour arriver à cet objectif, il faut que les lois soient préparées en étroite collaboration avec le milieu, et les associations et les corps intermédiaires qui les représentent.

La Chambre considère que les administrateurs publics ont tout à gagner; ils peuvent ainsi éviter les erreurs dues à un manque d'information et s'assurer d'agir conformément à la volonté populaire.



Etre attentif à consulter les milieux professionnels extérieurs au fonctionnarisme, ce n'est pas amoindrir le pouvoir législatif, c'est le découpler; c'est ouvrir à la démocratie des voies d'avenir et lui permettre d'échapper à l'arbitraire.

Loin de nous, l'idée de faire intrusion dans la conduite des affaires publiques. Mais il est de notre droit de nous assurer et d'assurer à la population que l'on ne maintient pas un appareil administratif trop lourd, un trop grand nombre de structures, une multiplication inutile des juridictions et qu'on ne camoufle pas les problèmes par des commissions d'enquêtes, des comités ad hoc ou même par des subventions qui jouent au ping-pong avec les travailleurs ou les entreprises.

Nous sommes convaincus, que tout se tient, que l'économie n'est pas sectorielle mais globale, que multiplier les stationnements sans s'occuper d'organiser le transport en commun, que d'attendre l'encombrement pour justifier un pont ou la colère publique pour faire disparaître des voies ferrées encombrantes, que développer de nouveaux parcs industriels alors que ceux qui existent sont à moitié inoccupés, que de laisser un réseau ferroviaire important ignorer le phénomène du transport passager, et laisser un aéroport municipal sans utilisation faute d'équipement nécessaire et adéquat que tout cela mérite dans le contexte d'aujourd'hui le terme de mauvaise administration et absence de volonté de développement et de planification.

Nous ne rompons pas avec le passé quand nous mettons à jour notre style de fonctionnement et de pensée, quand nous nous tournons résolument vers l'avenir. Nous sommes conscients que le progrès se trouve de ce côté-là.

Si nous avons un rôle à jouer aujourd'hui, c'est en appuyant la technocratie publique d'une technocratie privée en grande partie bénévole, mais jalouse de ses droits et anxieuse de ne pas payer n'importe quoi par ses taxes et ses impôts.

Nous n'avons certes pas l'intention ou la mission d'utiliser notre force contre l'Etat ou de nous substituer à qui que ce soit. Mais il nous appartient dans notre système et pour qu'il progresse et demeure un système de liberté et d'initiatives, d'établir un équilibre qui préserve l'idéal démocratique.

C'est dans ce but que nous voulons disposer en plus de nos bénévoles, de personnel et de moyens nécessaires à la recherche et à l'étude compétente: de posséder des cadres jouissant d'une sécurité et d'un revenu suffisant pour n'être pas constamment obligé de regarder ailleurs pour y trouver un meilleur statut.

Nous avons la ferme conviction que tout le monde doit bien se porter quand la Chambre de Commerce et tous les corps intermédiaires se portent bien.

Pour revenir à notre propos du début, s'éduquer est notre mission et la Chambre de Commerce est un milieu propice, une université populaire et pratique. Les questions critiques que nous avons à affronter, environnement, rapports entre communautés et gouvernements, structure constitutionnelle, équilibre social, paix, énergie, chômage sont trop graves et trop urgentes pour que nous laissions nos enfants les résoudre plus tard. Nous devons aujourd'hui apprendre ce qu'il nous faut savoir pour assurer notre survie collective.

Me André Jean, Notaire,
Président.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE — LE 30 MAI — 18 h 30
SOUPER DES AUTORITES — HOTEL MOTEL LE DAUPHIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue mercredi le 31 mai 1978, au Motel Le Dauphin, à 18 h 30.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Monsieur Claude Verrier ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue aux personnes réunies à l'occasion de cette assemblée annuelle et du souper des autorités.

RECITATION DE LA PRIÈRE

"Bénissez-nous ô mon Dieu et donnez-nous les grâces et les lumières nécessaires pour conduire cette assemblée pour le plus grand bien des assistants et de la collectivité pour laquelle nous travaillons".

PRESENTATION DE LA TABLE D'HONNEUR

Le président présente la table d'honneur composée de Monsieur Philippe Bernier, Maire de la Cité de Drummondville et président de l'Union des Municipalités, de Monsieur Jérôme Lampron, Préfet du Comté de Drummond, de Me Michel Clair, Député à l'Assemblée Nationale et de Me Yvon Pinard, Député à la Chambre des Communes à Ottawa et Me André Jean, Vive-président de la Chambre de Commerce.

LECTURE ET APPROBATION DES MINUTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 31 MAI 1978

Une copie des minutes ayant été expédiée à chacun des membres par voie postale, le président invite les membres qui auraient des questions concernant ces minutes à s'exprimer. Il est proposé par Me Gérard Fradet appuyé par Me Jean Prince que les minutes de cette assemblée soient adoptées telles que rédigées.

RAPPORT DES ACTIVITÉS PAR LE PRÉSIDENT

Le président fait une synthèse des activités des différents comités de la Chambre. Le Mémoire annuel dont un exemplaire sera expédié à chacun des membres lors du paiement de sa cotisation permettra à chacun de prendre connaissance d'une façon plus détaillée des activités conduites par la Chambre durant le terme qui s'achève.

Monsieur Verrier rappelle les 76 ans d'existence de la Chambre, signale les innovations apportées en 1978, tels les diners d'hommes d'affaires, la création de projets collectifs et l'initiative de rendre hommage aux hommes d'affaires de chez-nous qui se sont affirmés dans différents domaines. Le président déplore que la Chambre de Commerce ne soit pas mieux perçue dans certains milieux et qu'on emploie encore beaucoup d'énergie à lutter contre l'organisme alors que son objectif est de regrouper les forces vives du milieu et de développer dans la région de Drummondville une conscience de la solidarité d'intérêt et de tradition qui devrait unir nos communautés et tous nos organismes.

Il déplore également le mandarinat des capitales régionales qui imposent à Drummondville de lutter pour prendre sa place comme pôle commercial et industriel. Il espère voir très bientôt la fusion de nos plus importantes municipalités urbaines afin qu'officiellement Drummondville soit connue telle qu'elle est, une ville de plus de 50,000 âmes.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Maurice Richard, C.A., de la Firme Verrier, Richard, Hébert, Béliveau, Paquin & Associés, responsable de la vérification et de l'audition des livres de la Chambre présente le rapport financier. L'état des revenus et dépenses du fonds d'administration pour l'année terminée le 30 avril 1978 démontre un revenu net de \$5,205.42. Me Roger Blais propose l'adoption du rapport financier et est appuyé par Monsieur Gilles Camirand.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR LE TERME 1978-79

Il est proposé par Monsieur Marcel Bundock appuyé par Monsieur Robert Pépin que la Firme comptable Verrier, Richard, Hébert, Béliveau, Paquin & Associés soit retenue comme auditeur-vérificateur pour le prochain terme. Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES CONFÉRENCIERS

Le président fait appel à la concertation des autorités afin de permettre à la Chambre d'atteindre son objectif de servir la collectivité. Il note que la Chambre est toujours disponible pour remplir des mandats que les autorités veulent bien lui confier. Il signale l'appui de la Cité de Drummondville qui fournit à la Chambre les locaux et une subvention annuelle de \$29,000.

A tour de rôle, M. Philippe Bernier, M. Jérôme Lampron, le député à l'Assemblée Nationale, M. Michel Clair et M. Yvon Pinard, député au fédéral prennent la parole.

Le maire Bernier commente l'évolution de Drummondville durant les dernières années et fait le bilan des services offerts à la population par la Cité de Drummondville.

Le maire croit à la vocation régionale de Drummondville et la philosophie du Conseil est de doter la ville d'une forte structure administrative et politique et pour ce faire, de faire progresser l'idée de regroupement municipal. Le maire parle du programme d'amélioration de quartier, de la réforme des structures administratives, du climat d'entente qui existe à Drummondville et il assure la Chambre de Commerce de sa collaboration.

Monsieur Jérôme Lampron, Préfet du Comté, remercie la Chambre de Commerce du Comté de Drummond de son invitation, note que c'est la première fois que le Préfet du Comté a l'occasion de s'exprimer dans le cadre du souper des autorités. Il rappelle la volonté de changement qui anime son organisme, le désir de s'écarter de la vieille routine sans grandeur et d'élaborer de nouvelles politiques, de nouveaux rôles face à de nouvelles exigences, notamment de créer de nouveaux services tel un bureau permanent d'évaluation, un service de statistiques, une structure qui puisse contribuer à l'aménagement et au contrôle du territoire.

M. Lampron rappelle le souhait de la Chambre de voir la décentralisation devenir effective au niveau régional. La prudence est toutefois nécessaire dans l'élaboration de structures nouvelles. Il rappelle à cet effet, l'aventure du Ministre Tessier. L'évolution est rapide, les problèmes de dépollution, de zonage, d'urbanisme, de loisirs et d'industries sont devenus régionaux.

Il faut avoir la vision nécessaire pour travailler en harmonie au bien commun et Monsieur Lampron note que la Chambre de Commerce est à l'avant-garde dans ce domaine.

Le député Michel Clair signale le plaisir de prendre la parole à cette occasion et invite les membres de la Chambre à maintenir la conception qu'ils ont toujours eu du développement du Comté de Drummond. A son avis, il faut travailler dans une perspective régionale, avoir une conscience régionale et se comporter en conséquence. Nous sommes au centre du Québec et c'est dans ce sens qu'il faut trouver notre identité. Notre régionalisme doit consacrer une réalité. Plus de 100,000 personnes forment autour de Drummondville une communauté que le gouvernement actuel veut voir se développer par elle-même en l'aidant à promouvoir son propre dynamisme. Il faut compter d'abord solidement sur nous-mêmes, investir chez-nous, contrôler notre crédit, intéres-

Notre principale industrie

Monsieur Fred R. Tabah, directeur de la fabrication à Celanese Canada Inc. de Drummondville nous a fait parvenir une copie du rapport annuel de la Société pour l'année 1978.

Il signale que 1978 a été une année de défis que Celanese Canada Inc. a su relever avec succès grâce à l'ingéniosité, aux efforts soutenus et à la faculté d'adaptation de chacun de ses employés.

Le rapport démontre que dans le domaine des fibres, les opérations de l'usine de Drummondville sont responsables pour approximativement 20% des ventes et des revenus d'exploitation. Dans ses grandes lignes, le rapport indique que la réorganisation a permis une réduction des coûts et une amélioration de la productivité dans chacun des secteurs que la direction se soucie d'une politique de marketing dynamique, d'un meilleur service à la clientèle et de soutenir un dialogue constructif entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

La Société Celanese reconnaît que les employés sont ses atouts les plus tangibles et les plus précieux pour l'avenir et qu'elle déploiera tous les efforts pour bien intégrer l'évolution rapide du contexte économique, politique et social.

Monsieur Fred Tabah s'attend à ce que les tendances positives perçues au cours des six derniers mois de 1978, se poursuivent en 1979.

AVIS

La Chambre de Commerce italienne de Montréal désire informer ses membres et amis qu'elle organise, comme d'habitude, une mission économique en Italie qui aura lieu en septembre 1979.

Les hommes d'affaires qui désireraient y participer sont priés de communiquer par écrit à la Chambre, avant le 30 juin 1979, le secteur qui les touche particulièrement.

Par la suite, la Chambre transmettra aux intéressés les renseignements ayant trait au coût du voyage et du séjour ainsi que l'itinéraire et le programme complet des visites et des rencontres.

Nos activités en mai

LE 28 MAI

En collaboration avec la Chambre de Commerce de la Province de Québec, colloque: sujet: le rapport du Comité d'Etude sur le fonctionnement et l'évolution du Commerce au Québec (C.E.F.E.-C.Q.).

Invitation à tous nos hommes d'affaires du Motel Universel à 20 h 00.

LE 30 MAI

Assemblée générale annuelle au Dauphin, à 18 h 30 et souper des autorités. Conférenciers invités: MM. Philippe Bernier, Jérôme Lampron, Yvon Pinard, Michel Clair.

LE 31 MAI

Rencontre à l'Hôtel de Ville en après-midi avec le Ministre Marcel Léger sur la question de l'environnement et l'assainissement de la rivière Saint-François.

Aux services des associations

La Chambre de Commerce de la Province de Québec a créé l'Institut des Techniques des Associations Inc. et offre des cours de techniques administratives générales d'associations.

A partir de 1979, les sessions ont été condensées et enrichies de façon à ce que le cours complet ne dure que deux années.

Les cours sont d'une durée de deux semaines réparties sur deux ans à raison d'une semaine par année.

Pour la session 1979, les cours se donneront à: L'Auberge Yvan Coutu, Sainte-Marguerite Station, Comté Terrebonne.

L'ouverture se fera le dimanche 10 juin en soirée et la clôture le vendredi 15 juin à 16 heures.

Les coûts, incluant la chambre, les repas, les cours et la documentation, sont de cent-quatre-vingt-quinze dollars (\$195.00).

Pour de plus amples informations, signaler 472-5245, le secrétariat de la Chambre.

Congrès

La Chambre de Commerce du Canada nous invite à son 50e congrès qui se tiendra du 23 au 25 septembre à Vancouver. Le président, Alex H. Hart et les membres du Vancouver Board of Trade invitent cordialement toutes les Chambres du Canada à participer et à visiter l'Ouest Canadien et la belle ville de Vancouver.

Un vaste programme de voyage a été élaboré par la Chambre de Commerce du Canada. On peut de Vancouver, rebondir à Hawaï, faire une excursion en voiture privée dans les Rocheuses, visiter l'Orient en 18 jours, faisant arrêt aux Philippines, Singapour, la Thaïlande et Hong Kong.

On peut obtenir tous les renseignements sur les conditions d'inscription et les tarifs en téléphonant à la Chambre de Commerce, à 472-5245.

Congrès

Le prochain congrès annuel de la Chambre de Commerce de la Province de Québec aura lieu à Sherbrooke, les 1, 2 et 3 novembre 1979.

Le thème du congrès "ENTREPRISES PLUS OU MOINS" permettra d'analyser les grandeurs et les misères de l'entreprise. Les formules d'inscription et de réservation de chambres sont disponibles dès maintenant. Il serait bon que vous y donniez suite aussitôt que possible de façon à utiliser les facilités hôtelières de la ville.

Les gens de Sherbrooke mettent tout en oeuvre pour que ce congrès soit sensationnel; la fédération de son côté, trace un programme qui permettra aux délégués des Chambres de profiter pleinement d'une telle rencontre.

Nous sommes attendus à Sherbrooke!

 <p>MEMBRE COMMERCE DRUMMOND Organe officiel de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond</p>	 <p>MEMBRE COMMERCE DRUMMOND Organe officiel de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond</p>
<p>Casier Postal 188 Drummondville, P.Q. EXÉCUTIF: président: Me André Jean; vice-président: M. Jean-Guy Guilbeault; vice-président: M. Jacques Sigouin; directeur: M. Ferdinand Smith; directeur-gérant: M. René Blanchard; ex-officio: M. Claude Verrier. DIRECTEURS: Mme Thérèse Provencher, M. Gilles Camirand, M. André Verrier, C.A., M. Gaston Morin, Me Jean Prince, M. Jean-Yves Desjardins. PRÉSIDENTS DE COMITÉS: Me Gérard Fradet; M. René Desrosiers; Dr André Allaire; Mme Huguette Camirand; M. Grégoire Mercure; M. Daniel Hamel, M. Gérald Ruel, Me Jean-Claude Baril. SECRÉTARIAT: Mme Gisèle Jones.</p>	<p>TÉL. 472-5245 472-2128</p>

ser le tourisme, soutenir nos artistes et artisans, améliorer nos techniques en tout domaine avant que de rechercher notre développement par des industries et des techniques étrangères. Le député parle de la protection et de la relance de l'industrie textile, de la solidification de l'économie rurale, des politiques agricoles et de la promotion sociale du logement. La construction d'un C.E.G.E.P. est l'une des priorités pour Drummondville et le député signale que: "Drummondville aura son C.E.G.E.P. ou j'y laisserai ma peau".

Le domaine culturel offre également un potentiel énorme qu'il faut mettre en valeur. Le Village Québécois d'Antan, les terres de l'Hydro, le développement de circuits touristiques peuvent faire beaucoup pour le centre du Québec. Il s'agit de bien identifier nos problèmes et d'y apporter des solutions durables.

Monsieur Yvon Pinard félicite la Chambre et son président M. Claude Verrier. Il assure son successeur à la présidence de son entière collaboration. Il note le 75e anniversaire de la Chambre et l'occasion de développer une mentalité positive, génératrice d'emplois. Grâce à de nombreux exemples, Monsieur Pinard démontre que notre structure industrielle et commerciale résiste mieux aux changements; les salaires atteignent maintenant ceux payés à Sherbrooke. Depuis 4 ans, nous avons redressé une situation où Drummondville avait la réputation de payer les plus bas salaires au Canada.

La Chambre peut faire beaucoup pour semer l'optimisme et la confiance dans le milieu. Il est important de promouvoir les P.M.E. qui restent les principaux créateurs d'emplois et qui occupent plus de la moitié de nos travailleurs. Le député signale les efforts faits par le gouvernement fédéral pour soutenir par des mesures concrètes, les petites et moyennes entreprises. Dans ce milieu qui ne prise guère l'ingérence gouvernementale, le législateur a néanmoins instauré un programme de coordination industrielle, d'accès à l'information, de promotion au fonctionnement de l'entreprise, au mécanisme de concept industriel, des politiques fiscales, de politiques d'achat gouvernementales, de service de statistiques, de simplification administrative vis-à-vis l'Etat.

Me Pinard note une série de mesures concrètes, manifestant la volonté du gouvernement d'aider les P.M.E., de mettre des capitaux à leur disposition, de leur rendre la recherche accessible. Au niveau du textile, il note les négociations du Gatt, la position très concurrentielle de Dominion Textile et les retombées importantes sur l'économie régionale des mesures prises par le M.E.E.R. et qui ont contribué à créer plus de 2,600 emplois en l'espace de huit ans tout en favorisant grâce à une subvention de 3 à 5 millions l'aménagement d'un nouveau parc industriel régional.

Le président remercie les conférenciers.

MISES EN CANDIDATURES

Monsieur Grégoire Mercure, représentant du Comité de Nomination est prié de communiquer à l'assemblée les recommandations de ce comité.

Au nom de son Comité, il rend un hommage particulier à M. Jos. Mercure, son père, présent dans la salle et qui avait assumé la présidence en 1955-56.

Il propose la liste du Comité de Nomination aux différents postes du Conseil d'Administration et de responsables de comités:

CONSEIL EXECUTIF

- Me André Jean, *président*
- M. Claude Verrier, D. ès L., *ex-officio - projets spéciaux*
- M. Jean-Guy Guilbault, *1er vice-président, représentant à la Chambre provinciale, responsable du recrutement et du tournoi de golf*
- M. Jacques Sigouin, *2e vice-président, C.R.D.-04 et comité des Affaires municipales*
- M. Ferdinand Smith, *directeur, responsable des conférenciers et des hommes d'affaires du mois, du budget de la Chambre*
- M. René Blanchard, *directeur-gérant*

DIRECTEURS

- Mme Thérèse Provencher, *Bureau du Tourisme et des Congrès du Centre du Québec*
- M. Gaston Morin, Ing., *comité de Recherches économiques*
- M. Gilles Camirand, *comité de l'Agriculture*
- M. André Verrier, C.A., *comité industriel et P.M.E.*
- Me Jean Prince, *comité des Affaires commerciales, (Ass. des*

**Dirigeants d'entreprises
La BFD peut-elle vous aider?**



**BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT**

Place du parc,
228, rue Hériot,
Drummondville — 478-4951

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

Hommes d'Affaires de Drummondville)

- M. Jean-Yves Desjardins, *comité des Affaires scolaires*
- Me Gérard Fradet, *Conseil d'Exploitation du Manoir et Domaine Trent*
- M. Grégoire Mercure, *Import-Export*
- M. André Dallaire, M.D., *comité de l'Assainissement du Bassin de la rivière St-François*
- M. René Desrosiers, *Société Historique de Drummondville Inc.*
- Mme Huguette Camirand, *Association des Artistes et Artisans de Drummondville Inc.*
- M. Germain Jutras, *Juge, Village Québécois d'Antan Inc.*
- M. Daniel Hamel, *comité des Affaires sociales*
- Me Jean-Claude Baril, *Bien-Etre, Sports et Loisirs*

Aucune autre candidature n'étant proposée par l'assemblée, il est proposé par Monsieur René Verrier, appuyé par Monsieur Ernest Grondin que soit ratifié le travail du Comité de mises en candidature et que les personnes désignées constituent de ce fait le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond pour le prochain terme.

REMISE DES POUVOIRS

Le président sortant, Monsieur Claude Verrier remercie les membres du Conseil d'Administration, les permanents de la Chambre et tous ceux qui ont permis à la Chambre de nombreuses réalisations durant son terme à la présidence. Il remet les pouvoirs au nouveau président Me André Jean. Il lui confie la conduite de l'assemblée.

MOT DU NOUVEAU PRESIDENT

Me André Jean remercie le président du magnifique travail qu'il a accompli, il souligne la présence des anciens présidents, il relate les nombreuses réalisations de son prédécesseur qui a successivement mis sur pied en 1974, le Manoir Trent, en 1975, le bottin historique et touristique et en 1976, le projet du Village Québécois d'Antan.

Il note qu'au niveau de ses projets spéciaux, plus de 80 emplois ont été créés et que des retombées économiques importantes évaluées à près de \$800,000.00 ont été générées par ces projets spéciaux qui ont originés à la Chambre de Commerce.

Il invite les membres à maintenir cette mentalité positive et à suivre l'exemple donnée par la Chambre. Il présente au nom de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond, une plaque-souvenir au président sortant. Il invite les membres à oeuvrer au sein des nombreux comités qui sont à leur disposition. Il invite également les membres à participer au tournoi de golf de la Chambre de Commerce qui aura lieu le 12 juillet pour la 19e année consécutive.

REMISE DU MEMOIRE

Le président annonce que chaque membre recevra, lors du paiement de sa cotisation annuelle, copie du Mémoire annuel présenté à la Cité lors d'une récente rencontre à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 22 h 15 sur proposition de Monsieur Ferdinand Smith appuyé par Monsieur Jacques Sigouin.

- M. Claude Verrier *Président de l'assemblée*
- M. René Blanchard *Secrétaire de l'assemblée*

A Québec on s'occupe enfin sérieusement du commerce

Le rapport du comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec

En août 1976, le gouvernement du Québec créait un comité pour étudier et analyser l'impact de la technologie et des nouvelles méthodes de distribution sur le commerce au Québec, sur les problèmes des divers agents de la chaîne commerciale reliant les fabricants et les consommateurs et sur les lois susceptibles d'améliorer la situation et l'efficacité des mécanismes commerciaux au Québec.

Les membres du comité ont consulté les principales associations, les hommes clés des principaux secteurs, les conseillers en commerce et marketing et les fonctionnaires impliqués dans les lois et règlements relatifs au commerce.

Le rapport final est une synthèse des quatorze études spécialisées confiées à des experts et consultants. Ces études ont tenté de cerner l'environnement de la distribution, à identifier les grands secteurs d'activités commerciales et l'**influence des centres commerciaux sur les centres villes.**

On y fait l'historique de la distribution commerciale, des techniques, des coûts des mécanismes en évolution, des changements survenus chez les consommateurs et à survenir d'ici 1986, et finalement, de l'incidence des lois et règlements sur l'activité commerciale et sa rentabilité pour ceux qui y investissent.

Le rôle particulier joué par les **Indépendants** au Québec et l'importance qu'ils conservent dans les réseaux de distribution sont objet d'études détaillées. Les secteurs de la quincaillerie, des matériaux de construction, la mercerie, le vêtement, la chaussure, le meuble, les appareils ménagers, les récepteurs radio et télévision, les pièces d'automobiles, les magasins à rayons, l'alimentation et l'épicerie, la librairie, la pharmacie, la bijouterie, sont évalués et analysés.

On trouve dans le rapport, les positions comparées des indépendants, des chaînes et des coopératives de consommateurs.

Les centres commerciaux sont l'objet d'une étude spéciale. Leur impact sur les centres-villes, sur les commerces existants, locaux et régionaux est analysé de même que le comportement des promoteurs de centres d'achats.

Les relations qui existent au Québec entre les distributeurs et les fabricants révèlent des difficultés particulières à ce chapitre.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Le rapport dégage d'abord les principes d'action.

L'objectif fondamental des commerçants et des distributeurs est de répondre aux besoins du consommateurs. La libre concurrence semble être le meilleur moyen d'atteindre cet objectif.

Le rôle de l'Etat est d'assurer que les règles de cette concurrence soient respectées en protégeant et en aidant si nécessaire les plus faibles maillons de la chaîne concurrentielle.

Le rôle de l'Etat en ce domaine est de fournir aux intervenants du commerce toute l'information nécessaire à l'orientation et à la gestion de ce secteur.

Le rapport recommande à l'Etat de fournir une aide technique et financière aux entreprises dont l'existence et la vigueur sont nécessaires pour maintenir un sain équilibre concurrentiel.

Un organisme gouvernemental devrait être créé à cette fin au niveau du M.I.C. Ainsi, une Direction Générale du Commerce et des Services et un Conseil du Commerce pourrait réaliser les

recommandations du C.E.F.E.C.Q. et veiller à maintenir la prospérité et l'équilibre du secteur.

Une recommandation vise particulièrement à assurer la distribution des produits manufacturés au Québec et que négligent certains réseaux de distribution contrôlés et pilotés de l'extérieur du Québec.

Le Québec devrait aussi encourager et aider les indépendants à devenir plus compétents et plus forts.

Dans ce but, une meilleure formation s'impose, ainsi qu'un recyclage régulier, permettant de suivre et même de prévoir l'évolution. Il faudrait aussi inciter et aider les commerçants à s'unir en associations et en groupements d'achats et de services.

La mise en marché tant au Québec qu'à l'extérieur des produits québécois devrait être confiée à une Société Québécoise de commercialisation (S.Q.C.). Elle devrait pratiquer une politique agressive et dynamique de marketing prévoyant l'intégration et la complémentarité de la fabrication et de la distribution.

R.B.

Avis aux membres de La Chambre de Commerce du Comté de Drummond

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond se tiendra à la salle de banquet de l'Hôtel Le Dauphin à Drummondville, le mercredi 30 mai 1979, à 18 h 30.

La dite assemblée est convoquée afin:

- de recevoir et d'étudier le bilan de la Chambre, le relevé général des recettes et des dépenses ainsi que le rapport de la firme comptable;
- de procéder à l'élection des administrateurs conformément au règlement no 1, ainsi qu'au choix de la Firme comptable pour prochaine année;
- d'élaborer des résolutions ou de ratifier les résolutions soumises;
- d'étudier et de ratifier, s'il y a lieu, les amendements aux règlements de la Chambre;
- enfin pour discuter de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Le président,
André Jean, Notaire.

TOURNOI DE GOLF

Le tournoi de golf de la Chambre de Commerce aura lieu le mercredi, 4 juillet au Club de Golf & Curling de Drummondville Inc.

Le secrétariat de la Chambre (tél. 472-5245) enregistre dès maintenant les inscriptions et reçoit au 201, rue St-Jean, les prix qui seront offerts aux participants de ce prestigieux tournoi.

On peut également s'inscrire auprès de M. Jean-Guy Guilbault (tél. 478-3964) ou au bureau d'inscription du Club de Golf & Curling de Drummondville Inc. (tél. 478-0494).

Vente - Entreposage - Réparation

A. Madore & Fils Inc.Maîtres-Fourreurs-Associés
du Québec194 Hériot Centre d'Achat
Drummondville Laffèche
J2C 1J8 Hauterive
Tél. 478-1177 Tél. 589-8789**HAMEL, RUEL ET ASSOCIES**
INGENIEURS CONSEILSSpécialités:
mécanique - électricité
structure - municipal - transport
drainage agricole**SIÈGE SOCIAL**
Place de Centre
150 Marchand, suite 600
Drummondville, P.Q., J2C 4N1
Tél. (819) 478-8191**SUCCURSALE**
1 Place Ville-Marie, suite 2221
Montréal, P.Q., H3B 3M4
Tél. (514) 871-2006
Telex: 05-25645**Héroux Thibodeau**875, boul. St-Joseph,
DrummondvilleConcessionnaire
CHEVROLET - OLDSMOBILE**BIJOUTERIE ROBERT INC.**Distributeur
BULOVA - CARDINAL
RODANIA - TIMEX - SPEIDEL
Vente et réparation sur place
JEAN-MARIE BEAULIEU
200 Hériot, Drummondville, Qué.
Tél. 478-1511La Place
du Cadéau
478 RUE LINDSAY
DRUMMONDVILLEFRANCE
CADIEUX,
prop.

Tél.: (819) 477-6121

Jean R. PrinceAVOCAT • BARRISTER AND SOLICITOR
480, rue Lindsay, C.P./Box 14,
Drummondville, Qué. J2B 6V6

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal**Qu'est-ce qu'on
peut faire pour vous?**Succursales:
1001, boul. St-Joseph
221, rue Hériot
Drummondville, P.Q.**pelletier
foy
mercure**
& ASS.EVALUATEURS CONSEILS
Spécialités:
HYPOTHEQUE - ASSURANCE
SUCCESSION - EXPROPRIATION
EXPERTISE565, rue Lindsay
Drummondville, Qué.
Tél. 819 - 477-2339**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE****GUY GAUDREAU, directeur**
242, rue Hériot
Drummondville, Qué.
478-4691**GILLES MARCOUX, directeur**
Les Galeries Drummond
355, boul. St-Joseph, Qué.
478-1461**Merci à tous nos commanditaires pour cette aide financière****banque provinciale**461, rue Lindsay
Marcel René, directeur226, rue Hériot
Léonce Pinard, directeur229, rue St-Marcel
Jean Bergevin, directeur**imprimerie
PARIS INC.**1360, RUE GOUPIL
DRUMMONDVILLE, QUE.**FRADET, FRADET,
JEAN & LANGEVIN**NOTAIRES ET
CONSEILLERS JURIDIQUESTEL. (819) 478-4187
215, RUE LINDSAY
DRUMMONDVILLE, P.Q.
C.P. 783, J2B 6X1**SOLIDARITÉ DANS
LE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL**LES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS
DU GRAND DRUMMONDVILLE**MORIN, BOILEAU
GARIEPY & ASSOCIES**NOTAIRES ET
CONSEILLERS JURIDIQUESPLACE DU PARC
228, RUE HÉRIOT, SUITE 102
DRUMMONDVILLE, P.Q.
TEL. 478-4184**GEORGES
PLAMONDON
LTÉE**1, AVE PLAMONDON
DRUMMONDVILLE, P.Q.
TEL. 819 - 472-3347LINGERIE & CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE
À PRIX COUPES198 Lindsay 1605 St-Antoine
Drummondville St-Hyacinthe
Téls.: 478-3644 478-7414 Tél. 774-5155**BANQUE ROYALE**

une équipe à l'esprit ouvert

RICHARD LAVIGNE
directeur250, rue Hériot
Drummondville, Qué.eau traitée
la bonne eauBUREAU
USINE
MAISON

478-1411

brevages drummond ltée

199 Hériot - 194 Brock
TABAGIE - VARIETES
SOINS DE BEAUTE
DISQUESTest de grossesse \$2.99
LIVRAISON GRATUITE
472-5555 - 478-3964**VERRIER, RICHARD,
HEBERT, BELIVEAU,
PAQUIN & ASSOCIES**Comptables agréés
Chartered AccountantsRené Verrier, C.A.
Maurice Richard, C.A.
Charles-H. Hébert, C.A.
Robert Béliveau, C.A.
André Paquin, C.A.
André Verrier, C.A.

477-6311

212, rue Hériot
Drummondville, Qué.compagnie mutuelle d'assurance
siège social drummondville, qué.Tout en assurance-vie,
retraite et rente à
versements invariables.Conrad Villiard, C.L.U., gérant
Normand Forcier, gérant-adjoint
142, rue Hériot - Tél. 478-1315